

Les fontaines des Bioux – voir aussi notre chapitre *Les fontaines de la commune de l'Abbaye*, par Paul Bonard -

Le cadastre de 1896 permet de relever un nombre considérable de fontaines, dont la plupart furent privées. Les sources étaient nombreuses au pied du Mont-Tendre, d'où un approvisionnement relativement facile en eau.

Certaines de ces fontaines étaient en plein air, la plupart couvertes, d'autres par contre se trouvaient à l'intérieur même des maisons.

Nous recommandons aux citoyens de ce village que cet aspect de leur vie ancienne intéresse, de procéder à une enquête attentive afin de relever la totalité des bassins encore existants, les plus beaux, naturellement ceux en calcaire creusés par les fontainiers de Vaultion.

Le granit vint sur le tard, bassins alors fabriqués par des carriers français ou italiens alors même que les anciens artisans de Vaultion avaient disparu.

Un premier coup d'œil, ainsi juste en passant, permet de découvrir le bassin de 1842, à proximité de l'Hôtel des Trois Suisses, et le bassin de 1857, au Bas-des-Bioux, sous couvert.

Notes sur les fontaines relevées sur deux papiers :

1o 21 septembre 1874 / 27 août 1876, Louis Adolphe Berney serait disposé de céder au hameau son ancienne fontaine de Vers chez les Berney.

11 septembre 1876, travaux, creusage, remblai, perçage et posage des tuyaux.

20 nov. 1876, demande à la commune du bois pour les deux bassins de fontaine.

2o MM. Robert et Fayod, St Triphon, 174,40.- les deux bassins, plus 58.- (?) pour les chèvres. Construite en 1877¹.

Charles-Edouard s'interroge

*Charles-Edouard Rochat
Valmont, 1341 Les Bioux*

Les Bioux, 11 octobre 1974

*Monsieur le Président du Conseil administratif
1341 Les Bioux*

Monsieur le Président,

Désireux de rendre service à Monsieur le Professeur Bonard à Apples dans son étude sur les fontaines du canton, pourriez-vous me dire qui a fourni celles

¹ AHB, réf. exacte perdue.

des deux collèges aux environs de 1861, éventuellement ce qu'elles ont coûté, et d'où provient le calcaire dans lequel elles ont été taillées.

D'autre part, il serait utile de savoir la date de la construction de celle du Bas des Bioux, le nom de l'entrepreneur et son coût (Vers chez Vautravers).

En vous remerciant pour vos renseignements, je vous salue, Monsieur, très cordialement.

Charles-Edouard Rochat

Je suppose que la fontaine de Vers chez Besson qui date de 1842 et celle de Vers chez la Lisette, bâtie en 1857, sont privées.

Réponse du CA

15 novembre 1974

*Monsieur
Ch.Ed. Rochat
Les Bioux*

Concerne : fontaines des anciens collèges des Bioux

Monsieur,

Donnant une suite à votre demande du 11 octobre 1974 relative à l'objet en référence et, après de nombreuses recherches aux archives, nous vous donnons ci-après les renseignements demandés.

Les travaux de construction des fontaines des anciens collèges, selon procès-verbaux, se situent entre 1877 et 1886.

MM. ROBERT & FAYOT, de ST-TRYPHON, ont fourni les deux bassins en granit pour le prix de frs. 240.-

Monsieur Basile SAGLIA, de PREMIER, a fourni les deux chèvres de fontaines en granit pour frs. 116.30.

Monsieur Constant GOLAY, serrurier, Le Sentier, a fourni et posé les goulots aux chèvres des fontaines pour le prix de frs. 113.25.

Les Frères PIRONI du CAMPE, ont posé les deux chèvres des fontaines pour le prix de frs. 65.10.

Coût de la construction des 2 fontaines, frs. 534.65.

Concernant la nouvelle fontaine du Bas des Bioux (Vers chez Vautravers) elle a été construite en 1955 par Messieurs ZENONI & FILS, Le Sentier. Son coût a été de frs. 1200.-

Les fontaines de Vers Chez Besson et celle de Vers-chez-La-Lisette, sont privées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL ADMINISTRATIF :

Le président : A. Rochat

Le secrétaire : R. Lugin

*Charles-Edouard Rochat
Valmont, 1341 Les Bioux*

Bioux, 26 novembre 1974

Conseil administratif, Les Bioux

Monsieur le Président, Messieurs,

Je vous accuse bonne réception de l'étude faite par votre secrétaire concernant les fontaines au village. Ces renseignements seront certainement utiles au professeur Bonnard qui m'a consulté.

En vous remerciant, je vous présente, Monsieur le Président, Messieurs, mes salutations respectueuses.

Charles-Edouard Rochat²

Les fontaines des Bioux, documents

Du 2 janvier 1843 – **bassin pour les écoles** –

Il a été délibéré de payer un sixième du bassin en pierre pour la maison du hameau qui a été fait à neuf pour le prix de dix neuf francs trois batz et 2 1/2 rappes³.

Note : cette somme figure aux comptes du hameau, AHB, FA13, 1842 : pour la 6^e portion d'un bassin en pierre pour le dit hameau. Le bassin aurait donc coûté en tout 120 francs. Les 5 autres sixièmes ayant été payés par des particuliers, le village ayant payé sa part à titre de copropriétaire vu la présence immédiate d'un bâtiment public, soit la maison du hameau, autrement dit, de toute évidence, l'école.

Réclame pour fontaines en marbre noir –

St-Triphon, le

² Ces trois documents proviennent des Archives du village des Bioux – AHB – On les trouve au secteur correspondance.

³ AHB, AA3

Nous soussignés F. Robert et J. Fayod ingénieur, avons l'honneur de porter à votre connaissance, qu'ayant acquis les carrières de marbre noir de St-Triphon, appartenant à l'hoirie de feu Monsieur H(en)ri Cullaz, nous en reprendrons l'exploitation à partir du 1^{er} janvier 1877.

Nous nous chargerons également de toutes les commandes de granit que vous voudrez bien nous faire parvenir.

Nous apporterons tous nos soins à la bonne exécution des commandes ainsi qu'à l'observation rigoureuse de l'époque des livraisons.

Espérant, M _____, que vous voudrez bien nous honorer de votre confiance, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Robert et Fayod⁴

Bioux, le 6 février 1877

Le Conseil administratif du hameau des Bioux à Messieurs Robert & Fayod, maîtres carriers à St. Triphon,

Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous informer que nous vous adjudé l'entreprise des deux bassins en marbre de St Triphon pour lesquels vous avez soumissionnés. Veuillez vous conformer exactement aux dimensions indiquées. Vous ferez à chaque bassin, le trou du fond au bout de droite.

Nous vous mettons la condition de ne pas les expédier avant la fin mai prochain, cela à cause des mauvais chemins que nous avons toujours au printemps pour passer la montagne quand il s'agit de pesantes charges. Vous nous aviserez exactement du jour que nous devons aller à Croy pour les recevoir.

En attendant, agréés, Messieurs, l'assurance de notre considération.

Pour le Conseil administratif : Charles-Auguste Rochat, secrétaire⁵

*Marbres & granits
Robert & Fayod
Succrs de H. Cullaz*

⁴ AHB, C

⁵ Idem

St-Triphon

St-Triphon, le 9 février 1877

Monsieur le Président de l'Administration du hameau Les Bioux,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 6 février nous confirmant la commande de deux bassins en marbre ayant à l'extérieur 2 m 15 de long ; 1 m de large et 0,50 m d'hauteur pour le prix de frs. 240.-, rendus franco sur wagons en gare à Croy pour fin mai prochain.

Aujourd'hui nous venons vous demander si ces deux bassins sont destinés à être mis bout à bout comme le représente le croquis, ou s'ils sont isolés l'un de l'autre, s'ils touchent à un mur, etc.

En attendant le plaisir de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations empressées.

Pour Robert & Fayod

(signature illisible)

Messieurs Robert & Fayod à St Triphon,

En réponse à votre honorée du 9 courant, nous vous dirons que ces deux bassins sont destinés pour deux fontaines, par conséquent isolés l'un de l'autre. Ils ne toucheront non plus à aucun mur.

Recevez, Messieurs, nos respectueuses salutations.

Au nom du Conseil administratif : (sans signature sur la copie)⁶.

⁶ AHB, C

Note finale : le lecteur attentif et insatisfait pourra nous envoyer les compléments indispensables à ce chapitre que nous recevrons avec plaisir et que nous intégrerons dans cette courte étude.



Beau bassin calcaire de Vers chez Besson taillé en 1842.



Fontaine couverte du Bas-des-Bioux, avec deux bassins, dont le grand taillé en 1857. Les mousses sur le côté prouvent la présence de fissures qu'il serait nécessaire de faire colmater par un spécialiste.



Grand bassin, année 1857.





Le couvert était autrefois couvert de tavillons, chose encore visible entre les lambris.